Le congrès international de navigation. — Les membres du cinquième congrès international de navigation intérieure visitent actuellement la région du Nord.

Les délégués sont arrivés lundi soir à Lille, où une réception leur a été faite par la Société industrielle du nord de la France. Sur l'estrade d'honneur avaient pris place MM. Cousté, président de la chambre de commerce de Paris; Agache, président de la Société industrielle du Nord; Vel-Durand, préfet du Nord; Guillain, directeur de la navigation au ministère des travaux publics; Philippe, directeur de l'hydraulique agricole; Guillemin, inspecteur général de la navigation, etc.

Les membres du congrès ont quitté Lille mardi matin se rendant à Lens, où un déjeuner leur a été offert par la Société des mines de Lens. Ils ont visité les rivages des mines de Bruay et de Marles, et sont arrivés à 4 heures à Dunkerque. Après avoir visité le port, les délégués ont été reçus par la chambre de commerce et la municipalité de Dunkerque, qui ont offert un banquet en leur honneur.

Aujourd'hui les membres du congrès visiteront le nouveau port de Calais. Un déjeuner leur sera offert par la municipalité et la Chambre de commerce. Ils rentreront dans la soirée à Paris. Jeudi, séance d'ouverture du congrès, présidée par M. Viette, ministre des travaux publics.

Société de géographie. — La société de géographie de Lille organise pour le dimanche 24 juillet une excursion aux carrières de Lezennes, à Bouvines et à l'ancienne abbaye de Cysoing. M. le lieutenant Memet fera, sur le champ de bataille un récit détaillé de la victoire de Bouvines. Départ de Lille en « mail coach », place Richebé, à 8 heures du matin, retour pour le dîner. Chiffre des arrhes à consigner : 3 francs. Le nombre des excursionnistes est fixé à 48. Se faire inscrire au siège de la Société, jeudi soir au plus tard.

Le brevet supérieur à Lille. — Dix-sept candidats sur trente-deux ont été déclarés admissibles aux épreuves orales. Ce sont :

MM. Dauchet, Ducatel, Dupont, Ficheux, Friedmann, Herlault, Lardier, Lécuille, Lemettre, Levilain, Magniez, Montigny, Picavet, Ragunet, Severin, Thomas et Vincent.

— *Baccalauréat ès-lettres, ancien régime, deuxième partie.* — Ont été admis définitivement mardi matin :

MM. Gougeon, Grévy, Langlois, Lecocq, Lemaire, Lesaffre, assez bien; Marchand assez bien; Meurisse, bien et Montaine.

Mardi soir : MM. Olivier, Petit, Piquet, assez bien; Ployard, bien; Thiéry, bien; Thelliez, Vallée, Vaubaer, Vanbéteghem, Vernier, Vienne, assez bien; Wibaux, Willot.

Moderne (2e partie). — Sont admis : MM. Barbier, Bienaimé, Briach, Brun, assez bien; Brunaux, Bryche, Buisine, assez bien ; Caron, assez bien; Carpentier, Colas et Cossart.

Découverte d'ossements. — Les terrassiers creusant les fondations d'un immeuble qui sera situé entre les numéros 5 et 11 du parvis Saint-Maurice, à Lille,ont découvert un tas de crânes et d'ossements dont l'enfouissement remonte à une date très reculée. Il est évident que l'on se trouve en présence d'ossements appartenant à l'ancien cimetière qui entourait l'église Saint-Maurice, du fait, d'ailleurs, que le parvis Saint-Maurice, à l'endroit que nous indiquons, portait naguère encore le nom de « rue des Os-Rongés ».

Un drame au couteau à Haubourdin. — Les ménages irréguliers finissent ordinairement dans le sang. Samedi dernier, on en a vu un nouvel exemple à Haubourdin. Elisa Delbecque, 30 ans, journalière, demeurant actuellement rue d'Enclos, 25, vivait maritalement avec Désiré Hemart, 36 ans, tisserand, demeurant rue des Moulins.

Il y a une huitaine de jours, cette femme abandonna Hemart pour aller vivre avec un certain Mille, avec qui elle avait l'intention de se marier. Samedi soir elle retourna au domicile du premier, pour prendre le reste de ses vêtements. Il les lui remit immédiatement, puis il la suivit dans la rue et la supplia de revenir sur sa détermination et de reprendre avec lui la vie commune. Elle demeura insensible à ses prières.

Alors, devenu furieux, il se jeta sur elle place du Rossignol et lui porta deux coups de couteau à la tête et six dans le dos. Elle s'affaissa sur le sol pendant qu'il prenait la fuite. Relevée par Cyrille Verbeurgen, Elisa a été transportée toute sanglante à la pharmacie Guernonprez où M. le docteur Bigo lui a prodigué ses soins. Son état qui paraissait d'abord désespéré s'est sensiblement amélioré et maintenant on espère la sauver.

Le meurtrier s'est présenté dans la journée du samedi chez M. Victor Gillet et lui avait dit qu'Elisa était partie, emportant tout ce qui lui appartenait, même ses couteaux; il lui avait emprunté un couteau de poche dont la lame est longue de 8 cent. C'est avec cette arme qu'il a frappé sa victime. D'autre part, il avait déclaré à Alydor Herlem qu'il était dans l'intention de tuer la fille Delebecque et Herlem avait en vain cherché à l'en dissuader. Hemart a été arrêté.

TRIBUNAUX

Tribunal correctionnel de Lille. — *Audience du mardi 19 juillet.* — UN TRISTE PERSONNAGE. — A l'audience de mardi comparaissait un individu du nom de Montmirail Jules, qui, dans le couloir d'une maison de la place de la Liberté, à Roubaix, avait commis des actes ignobles sur la personne d'une petite fille de six à sept ans. L'inculpé nie, mais la déposition de l'enfant est accablante; c'est presque une tentative de viol qui aurait été accomplie : il n'est traduit cependant que sous l'inculpation d'outrage public à la pudeur.

Le père de la victime vient faire sa déclaration ; il paraît être sous le coup d'une vive émotion et jette sur le prévenu des regards indignés. Montmirail est condamné à *une année* d'emprisonnement — il avait déjà à son casier une peine de six mois pour un fait de mœurs.

PAUVRE CHEVAL. — La loi punit de prison les individus coupables d'avoir fait périr sans nécessité un animal domestique: c'est à raison d'un délit de ce genre que trois habitants de Quesnoy-sur-Deûle se voient infliger six jours d'emprisonnement pour avoir jeté dans le canal un vieux cheval de saltimbanque abandonné par son maître.

Me COUTOUME.

Voyages à la mer. — Outre les trains de plaisir que nous avons annoncés, la Compagnie du Nord en organise un autre pour Gravelines et Dunkerque, au départ d'Arras, Farbus, Lens, Bully-Grenay, Noeux, Béthune, Fouquereuil, Chocques, Lillers, Berguette, Aire, Saint-Omer, Watten.

NORD

Cour d'assises. — Voici la liste des jurés appelés à siéger dans la session des assises qui s'ouvriront à Douai le lundi 1er août, sous la présidence de M. Bosquet, ayant comme assesseurs MM. des Etangs et Favier, conseillers :

MM. Louis Vanderscheldem, entrepreneur à Houplines.
Désiré Delemar, teinturier à Lille.
Gustave Dollez, fabricant de tissus à Caullery.
Joseph Pollet, fabricant à Roubaix.
François Descamps, cultivateur à Marchiennes.
Pierre Sirot, industriel à Thiant.
Achille Florin, rentier à Croix.
Alexandre Tourbié, rentier à Fromelles.
Alexandre Bernier, ingénieur à Roubaix.
Ernest Poulet, rentier au Cateau.
Pierre Bauvin, rentier à Lille.
Pierre Vanlandschoote, cultivateur à Uxem.
Louis Luttun, cultivateur à Merville.
Léopold Gille, propriétaire à Armentières.
Pierre Dordin, cultivateur à Hellemmes.
Victor Lengrand-Vallez, propriétaire à Quiévy.
Cyrille Denys, fabricant bijoutier, à Bergues.
Edouard Delannoy, rentier à Chéreng.
Henri Castelin, rentier à Sequedin.
Hector Weil, manufacturier à Marly.
Jules Delval, cultivateur à Anhiers.
Charles Debaisieux, prop. à Haubourdin.
Numa Vancauwenberghe, négociant à Dunkerque.
Fénelon Legrand, brasseur à Neuvilly.
Louis Benoit, rentier à la Madeleine-Lille.
Ernest Bartevelle, brasseur à Hautmont.
Henri Derby, propriétaire-cultivateur à Crèvecœur.
Emile Sorrianx, cultivateur à Haussy.
Charles Lasnes, brasseur à Berlaimont.
Justin Ruffelet, avocat à Roubaix.
J. Delacourt, tourneur à Camphin-en-Carembault.
G. Lysensoone, propriétaire à Bourbourg-Campagne.
Victor Cuignet, rentier à Roubaix.
Louis Cau, négociant à Roubaix.
Philippe Lengrand, propriétaire à Lambres.
Pierre Hocedez, rentier à Erquinghem-Lys.

JURÉS SUPPLÉMENTAIRES

MM. Ernest Crapet, comptable à Douai.
Emile Dumont, farinier à Douai.
Henri Philippe, négociant à Douai.
Georges Thurin, marbrier à Douai.

Une chapelle dévalisée à Saint-Georges. — Dans la nuit de samedi à dimanche dernier, des malfaiteurs, jusqu'ici restés inconnus, ont dévalisé la chapelle Sainte-Philomène, située route de Bourbourg; ils ont enlevé deux chandeliers en cuivre argenté, la nappe de l'autel, diverses reliques et le contenu du tronc, qui a été fracturé. La gendarmerie recherche activement les auteurs.

Un crime à Odomez. — Un crime a été commis lundi dans la commune d'Odomez, sur la personne de M. Chotteau, vieillard de 82 ans, qui demeurait avec sa femme et deux enfants de l'hospice. Chotteau a été violemment frappé à coups de bâton. Comme il s'était réfugié chez sa fille, il y a rendu le dernier soupir en arrivant. Le commissaire de police a fait une enquête qui a abouti à l'arrestation de l'un des deux enfants de l'hospice qui habitent chez Chotteau. Cet enfant, âgé de dix-sept ans, nie énergiquement.

Rapatriement des naufragés à Dunkerque. — Le steamer *Abbotsford* a rapatrié hier à Dunkerque les hommes de la goélette *Solange* qui, comme nous l'avons dit, s'était perdue en Islande. A bord de l'*Abbotsford* se trouvaient également le capitaine et le second de la goélette *Mann-du-Ciel*, de Gravelines, qui a fait également naufrage dans les mers hyperboréennes. Plusieurs marins de l'aviso *Manche*, actuellement en Islande, ont été également rapatriés par le même steamer.

Le Congrès des ouvriers verriers à Fourmies. — Les travaux du Congrès international des ouvriers verriers, dont il nous a déjà été donné de parler, se sont terminés dimanche à Fourmies. Voici les résolutions prises :

« En ce qui concerne les syndicats, un amendement doit être apporté à la loi, pour que les ouvriers de toutes les corporations puissent se syndiquer et les syndicats se fédérer; la personnalité civile leur sera accordée.

» Il y a lieu de supprimer, comme inutile, le Conseil supérieur du travail; par ricochet, un blâme est infligé au gouvernement d'abord, puis au citoyen Valette, qui fait cause commune avec Jules Simon et autres barons de la finance.

» La journée de travail doit être fixée à huit heures pour toutes les industries; l'application en sera laissée aux chambres syndicales.

» Un vœu est émis en faveur des rapports entre le capital et le travail et de la socialisation des intérêts, chacun produisant selon ses forces et recevant selon ses besoins.

» Le Congrès demande l'amnistie pour les faits de grève et autres connexes, l'abrogation de la loi sur l'internationale, sur la législation du travail international, et l'abrogation des articles 414 et 416 du Code pénal. »

Dunkerque. — *Vaste escroquerie.* — Il n'est bruit à Dunkerque que d'une vaste escroquerie, commise au préjudice de maisons honorables de la région par un individu de Bombay, lequel avait été chargé par le capitaine du steamer *Guerlock*, de signer les connaissements relatifs aux marchandises que devait embarquer à Bombay pour Dunkerque le steamer précité.

La valeur totale de ces marchandises atteignait, paraît-il, un million.

Or, au lieu de se contenter de signer les connaissements réels, le mandataire du capitaine en créa pour des sommes considérables de fictifs, visant des marchandises qui n'existaient que dans son imagination et sur le papier en question.

Nos lecteurs n'ignorent point ce qu'est le connaissement, quelle est sa valeur, son utilité.

Le connaissement est le titre de propriété de la marchandise : il est signé par le capitaine qui reconnaît ainsi avoir à son bord la marchandise qu'il vise.

Par suite les propriétaires de la marchandise se font escompter ces titres qui ont une grande valeur, c'est-à-dire se font faire sur eux une avance par leurs banquiers à qui ces connaissements sont remis en gage.

Or, en l'espèce, des avances énormes ont été faites sur ces connaissements qui, en réalité, ne couvraient pas de marchandises. Les prêteurs se trouvent donc à découvert, les connaissements n'ayant aucune valeur, puisque les marchandises n'existaient pas.

Au fur et à mesure de leur débarquement à Dunkerque, celles transportées par le *Guerlock* et pour lesquelles des connaissements ont été signés sont mises sous séquestre.

Il est probable que la saisie du navire suivra, sans préjudice des autres mesures que prendront les tribunaux de notre région.

PAS-DE-CALAIS

La sacre de Mgr Williez. — Le sacre du nouvel évêque d'Arras, Mgr Williez, aura lieu à la cathédrale Saint-Vaast, le 8 septembre prochain.

L'agitation aux mines de Lens. — Nous avons dit déjà qu'une certaine agitation régnait parmi les ouvriers de la fosse n° 8 des mines de Lens. Les mineurs protestent contre l'obligation où on veut, prétendent-ils, les mettre de se fournir à la coopérative. A la suite d'une réunion, présidée par le citoyen-député Lamendin, une délégation de huit membres a été nommée avec la mission de porter à M. Reumeaux, ingénieur en chef des mines de Lens, les doléances des ouvriers de la fosse n° 8. Les résultats de l'entrevue ne sont pas encore connus.

Détournement de valeurs. — Un détournement assez important de valeurs aurait été commis, il y a quelques jours, au préjudice de l'administration des postes, dans le sac de dépêches, entre Arras et Bapaume. Une enquête a été ouverte.

D'autre part, on rapporte qu'une somme de 1000 fr. à été soustraite d'une lettre chargée envoyée de Paris à une personne habitant une commune aux portes de Douai.

CONVOIS FUNÈBRES & OBITS

Les amis et connaissances de la famille A. VINCHON-SCREPEL qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Messieurs Alexandre-Joseph-Léopold VINCHON, ancien élève de l'Ecole des Arts et Métiers de Châlons, ancien adjoint au Maire de la Ville de Roubaix, vice-président de la Chambre de commerce, membre du Conseil supérieur de l'Ecole nationale des Arts Industriels, secrétaire du Conseil d'administration de l'Association des propriétaires d'appareils à vapeur, veuf de Dame Clétine SCREPEL, né au Cateau, le 25 mars 1829, décédé accidentellement à St-Gervais, le 12 juillet 1892, et de son fils Ernest-Alexandre-Joseph VINCHON, ancien élève de l'Ecole des Arts et Métiers de Châlons, décédé accidentellement à Saint-Gervais, le 12 juillet 1892, à l'âge de 22 ans, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister à la Messe de Convoi, qui sera célébrée le mercredi 20 courant, à 9 heures, aux Vigiles qui seront chantées le même jour, à 6 heures, et aux Convoi et Service Solennels, qui auront lieu le jeudi 21 dudit mois, à 10 heures 1/2, en l'église Notre-Dame, à Roubaix. L'assemblée à la maison mortuaire, rue Nain, 62.

Les amis et connaissances de la famille MONTEYNE-LEROUX qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Monsieur Jean-François MONTEYNE, décédé subitement à Roubaix, le 18 juillet 1892, à l'âge de 64 ans, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux Convoi et Salut Solennels, qui auront lieu le jeudi 21 courant, à 4 heures, en l'église Notre-Dame, à Roubaix. L'assemblée à la maison mortuaire, place de la Gare, 3.

Les amis et connaissances de la famille Achille OUDAR qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part du décès de Monsieur Achille-Adolphe-Léon OUDAR, décédé à Roubaix, le 19 juillet 1892, à l'âge de 19 ans et 7 mois, administré des Sacrements de notre mère la Ste-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister à la Messe de Convoi, qui sera célébrée le jeudi 21 courant, à 9 heures, aux Vigiles, qui seront chantées le même jour, à 5 heures, et aux Convoi et Service Solennels, qui auront lieu le vendredi 22 dudit mois, à 9 heures 1/2, en l'église St-Sépulcre, à Roubaix. L'assemblée à la maison mortuaire, rue de l'Industrie, 59.

BELGIQUE

UN VIOLENT INCENDIE A MOUSCRON

Mardi, vers 3 heures de l'après-midi, un violent incendie s'est déclaré dans la ferme Selosse, au « Compas ». Cette ferme, d'une importance de 30 hectares, n'est occupée par le locataire actuel, M. Boudry, que depuis un an. M. Boudry est marié depuis quelques mois.

L'alarme

Vers 3 heures M. Boudry se trouvait avec un de ses domestiques et deux chevaux sur un champ situé à quelques centaines de mètres de sa ferme, quand il aperçut des flammes qui jaillissaient d'un des corps de bâtiment où est placée son étable.

Pris d'épouvante il se précipita avec son domestique vers la ferme.

Immédiatement il donna l'alarme. Aidé de son personnel et de quelques voisins accourus à son appel, il tenta de sauver quelques meubles et des papiers. Vains efforts, le feu se propageait avec une rapidité effrayante. En très peu de temps, les trois corps de logis étaient en feu.

Le malheureux fermier aidé par un jeune homme de l'endroit, M. Louis Stelandry, cabaretier au « Compas, » se précipita dans son étable et après des efforts surhumains parvint à sauver deux magnifiques vaches et un veau; 11 bêtes à corne sont restés dans les flammes.

Le tocsin

Sur ces entrefaites, le tocsin répandait en ville ses lugubres appels. Une foule de curieux se précipitèrent vers le lieu du sinistre. En même temps le corps des pompiers sous les ordres de M. le major De Mytjenaere, commandant de la garde civique, accourait avec son matériel.

La besogne était facile, seul un petit bâtiment — indépendant des trois autres — devait être préservé. En effet, la chaleur que dégageait cet immense brasier menaçait de communiquer le feu. Bientôt tout danger de côté était écarté. Les efforts des braves pompiers se portèrent donc sur les bâtiments en feu, trois lances y déversaient des torrents d'eau. Le feu diminua promptement d'intensité; à 5 heures et demie il était complètement éteint.

Les pertes

Les pertes tant pour les bâtiments que pour les meubles, fourrages, bestiaux, instruments oratoires, etc., sont évaluées à plus de 30,000 fr. et sont couvertes par une assurance aux « Propriétaires Réunis ».

Un incident

A un certain moment, le petit grenier placé au-dessus de la porte d'entrée, prenant feu, quelques jeunes gens placèrent une échelle contre la noclière; l'un d'entre eux y monta, portant un seau d'eau, afin d'arrêter les progrès de ce commencement d'incendie.

Arrivé au milieu de son échelle, l'un des échelons se brisa et le malheureux garçon tomba à la renverse, les pieds embarrassés dans les échelons. Dans sa chute, il tomba le dos sur la tête de celui qui le suivait. Celui-ci perdant l'équilibre tomba à son tour. Par deux fois et à quelques minutes d'intervalle, cet accident se produisit. C'est vraiment miracle que ces jeunes gens ne se soient point blessés.

Le service d'ordre

Le service d'ordre était dirigé par la gendarmerie sous les ordres du commandant Candelle, et par la police locale, sous ceux de MM. les commissaires Sax et Herman.

Nous avons remarqué sur les lieux du sinistre MM. Marhem, échevin, et Delbar, conseiller communal, M. le bourgmestre de Luingne. Un professeur du collège de Mouscron et plusieurs conseillers communaux de Rolleghem étaient également présents. A 7 heures, les pompiers retournaient à leur caserne.

A la Chambre. — *Séance du 19 juillet.* — M. De Trooz fait rapport sur le ballottage de Charleroi: il examine chacun des griefs énoncés. Les résultats restent ceux fixés par les ballottages.

M. Delvaux demande à interpeller concernant les mesures à prendre contre l'introduction du choléra. L'interpellation est renvoyée à demain.

M. Beernaert ne pense pas que la proposition projetée par M. Janson puisse être prise en considération.

M. Beernaert dit que cette proposition doit être faite en section centrale.

M. Frère dit que c'est à la Chambre que les propositions doivent être faites.

M. Beernaert répond que la Chambre doit observer son règlement. La Chambre est maintenant saisie de plein droit : si la Chambre prenait encore en considération la proposition, elle pourrait ne jamais se prononcer.

La Constitution exige l'accord entre les deux Chambres et le Roi, c'est-à-dire le gouvernement : c'est le pouvoir législatif seul qui statue.

M. Graux dit que la Chambre a le droit de refuser la prise en considération et de réviser tel ou tel article.

Nous ne sommes pas liés. Le gouvernement doit nous diriger: il est le gouvernail. Il ne peut déserter son poste : ce serait compromettre le Roi et ses ministres.

Avec la commission d'huis-clos, le contrôle de l'opinion publique serait nul. On procédait autrement au Congrès national. Celui-ci délibéra sur les projets du Gouvernement provisoire.

La majorité a peur des dissensions dans la commission; le ministère ferait passer ses idées par personnes interposées. Le rôle de la gauche est le contrôle et non l'initiative. (Appl. à gauche.)

Que mes amis de l'extrême-gauche prennent garde : la commission demandée sera une commission de funérailles pour leur projet. (Applaudissements à gauche.)

M. de Moreau s'attache à justifier la proposition du gouvernement.

M. Janson somme le gouvernement de préciser ses propositions. Je déposerai ma proposition du suffrage universel, dit-il; si elle doit être modifiée, qu'on le fasse. Je ne m'y opposerai pas pourvu qu'on transige d'autre part; mais j'ai foi dans le succès de mon œuvre.

Que le gouvernement en fasse autant; si vous n'aboutissez pas, un referendum populaire sur la revision même s'imposera. (Rires à droite).

M. Beernaert insiste sur la nécessité d'un accord.

Une dissolution s'imposerait si nous ne nous entendions pas. La ministre donne lecture du texte de son projet :

« Institution d'une commission de 20 membres représentant toutes les opinions, à l'effet de délibérer sur toutes les propositions de révision dont elle sera saisie, de quelque côté que ce soit. »

M. Bara dit que ce projet est un traquenard.

MM. Woeste et Bergé parlent.

M. Woeste supplie la gauche de ne pas repousser la main que la droite lui tend. (Appl. à droite).

M. Bara déclare que toutes les menaces lui sont indifférentes. Il repousse la proposition de l'installation d'une commission qui a pour but de permettre à M. Beernaert d'attacher le referendum à l'article 47.

M. Elisée Reclus professeur à l'Université de Bruxelles. — Il est question depuis longtemps de nommer M. Elisée Reclus professeur agrégé auprès de la Faculté des sciences à l'Université de Bruxelles ; sa nomination est officielle aujourd'hui.

M. Reclus fera un cours de géographie comparée.

Un incident à Bruxelles, à propos des fêtes de Nancy. — La *Gazette de Cologne* raconte un incident qui s'est produit à Bruxelles entre les gymnastes belges et allemands.

A propos des fêtes de Nancy, l'associations de sociétés de gymnastique belges, ayant reçu l'invitation de prendre part à ces fêtes, le président, M. J. Cupé us, s'empressa d'en informer les sociétés adhérentes.

Or, il existe à Bruxelles une société de gymnastique allemande qui fait également partie de cette association. M. Cupé us lui adressa une lettre dans laquelle il l'informait qu'il ne pouvait l'inviter pour des raisons faciles à comprendre; il ajoutait qu'il n'était pas désirable que des membres de cette Société se rendissent à Nancy individuellement.

La société allemande se montra froissée de cette lettre et décida de sortir de l'Association.

On a essayé depuis de remettre les choses en l'état et l'Association a adressé aux Allemands une lettre dans laquelle elle expliquait qu'elle n'aurait pu agir autrement à cause des sentiments bien connus des habitants de Nancy.

Mais les Allemands ont maintenu leur décision en faisant paraître en même temps une déclaration dans laquelle ils protestent hautement contre la manière d'agir des Belges à leur égard.

Aérostation militaire. — Nous lisons dans l'*Opinion* d'Anvers :

« Les intéressants travaux de nos aérostatiers continuent à attirer l'attention des puissances étrangères.

» Mardi, le lieutenant-colonel de Smagine, de l'armée russe, et le capitaine Raffbey, aide-de-camp de S. M. I. le Sultan, sont venus, avec l'autorisation du ministre de la guerre, assister à une série d'expériences fort curieuses.

» Une section d'artillerie commandée par le lieutenant Delbruyère est allée prendre position à la hauteur du village de Mortsel, entre le chemin de fer et la route de Contich, et a ouvert de 11 un feu continu sur la place.

» Le temps qui semblait devoir favoriser la manœuvre subit alors un brusque changement; malgré le vent violent, malgré la pluie qui s'était mise à tomber, le ballon de la compagnie d'ouvriers s'est élevé dans les airs; les observateurs n'ont pas tardé à découvrir la batterie qui se trouvait à près d'une lieue et ils ont pu, du haut de la nacelle, en relever la position avec une grande exactitude.

» Toutefois, l'exercice ne s'est pas prolongé ; le vent qui soufflait en bourrasques dans les hautes régions imprimait au ballon des oscillations dangereuses que suivaient avec inquiétude tous ceux à qui il était donné d'assister à ce spectacle passionnant ; quand, une fois le but de l'ascension atteint, le commandant Van den Borren jugeant inutile de laisser ses officiers s'exposer davantage ordonna la cloture des opérations.

» Les officiers étrangers se sont retirés enchantés de leur visite et ont vivement félicité le commandant du corps des aérostiers de l'impulsion tout originale qu'il donne à l'important service qui lui est confié. »

OSTENDE. — **Grand Hôtel Léopold II,** rue de Flandre, 8, près la digue. Recommandé. Lumière électrique. Omnibus gaire. — Le *Journal de Roubaix* se trouve dans l'établissement. 63084-31155

CRÉDIT FONCIER DE FRANCE

CONVERSION DES OBLIGATIONS COMMUNALES DES EMPRUNTS

3 0/0 1860. 4 0/0 1875 et 4 0/0 1881-1886

et Souscription à 500,000 Obligations de 500 fr.

Rapportant **16 francs** d'intérêt par an et participant chaque année à 800,000 francs de lots.

PRIX D'ÉMISSION

Pour les titres libérés délivrés en échange des Obligations à convertir. (Souscriptions irréductibles)... **495** fr.

Pour les titres non libérés souscrits contre espèces. (Souscriptions réductibles)... **497** fr. **50**

Premier versement 20 fr.

Le Crédit Lyonnais agences de Roubaix-Tourcoing reçoit sans frais les demandes de conversion et les souscriptions avec espèces jusqu'au 21 juillet inclusivement. 31403—63666

CHRONIQUE COLOMBOPHILE

LE CERCLE « UNION », café Pandore, rue Pauvrée, rappelle aux amateurs situés dans un rayon de 20 kilomètres son concours général et international sur Perigueux. 500 francs de prix d'honneur répartis en 30 prix de 10 francs aux 30 premiers pigeon et 10 prix de 20 francs aux 10 premières séries de deux pigeons non désignés. Mise en paniers le jeudi 21 juillet de 4 à 10 heures du soir au siège du cercle. Mise obligatoire 2 francs, mise facultative 3 francs.

FÉDÉRATION ROUBAISIENNE (fondée en 1866). — On nous prie d'insérer ce qui suit :

« Vendredi prochain de 3 à 6 h. 1/2 aura lieu la mise en paniers pour le concours de Chartres donné par la Fédération roubaisienne au siège de la société l'Aigle, chez M. A. Renard, angle des rues du Grand-Chemin et de l'Epeule, mise 1,75.

» Ce concours, dernier rendez-vous de l'année pour les voyages au-delà de Paris donné dans le programme de la Fédération pour 1892, aura, nous en sommes persuadés, un succès encourageant pour ceux qui sont à élaborer l'an prochain; c'est du reste la dernière occasion d'essayer les pigeons douteux pour les éliminer avant l'hiver, en même temps que pour entraîner les jeunes pigeons destinés plus tard au long cours.

» Le siège de l'Aigle » bien situé vers le centre de la ville, donnera toutes facilités au nombreux colombophiles roubaisiens pour y participer. Le nombre de pigeons nous en sommes convaincus, sera relativement important pour les raisons suivantes : la mue des vieux sujets a été ralentie cette année par la température très fraîche de juillet ce qui permet de les employer encore, ensuite la grande quantité de jeunes qui garnissent actuellement les pigeonniers et qui ont formé le principal effectif des 4,000 pièces dans les grands concours de Chantilly du 14 juillet, pourra à nouveau prouver la valeur de leur instinct pour la composition du pigeonnier 1893 ; pour cette dernière raison surtout nous engageons vivement Messieurs les amateurs de porter leur attention sur cet utile et agréable concours.

» Cette année doit avoir lieu avec un faste exceptionnel, la fête bi-mensuelle des lauréats de 1891 et 1892; aux colombophiles qui ont quelque chance d'être compris dans cette brillante cérémonie, nous rappelons que les derniers concours sont proches et qu'ils aient à en profiter afin d'éviter des surprises et être à l'honneur.

» Dimanche prochain aura lieu la vente de pigeons de M. Steenackers membre de la société « l'Aigle » l'amateur bien connu du quartier de l'Alouette dont la réputation du pigeonnier n'est pas à faire: le nombre de pigeons n'est que de seize, mais ici la valeur remplace le nombre : les prix remportés en font foi : la vente aura lieu à l'amiable depuis 8 heures du matin à 4 heure de relevée.»

— Le sieur Henri Dupont cabaretier au « Pigeon militaire » chemin de la Mackellerie hameau de l'Allumette, a l'honneur d'informer les amateurs qu'il donnera un concours sur Douai le lundi 8 août à l'occasion de la fête des fabricants; les conditions de ce concours sont très avantageuses.

— Les sieurs Louis Foulon et Jules Legrand ont l'honneur d'informer les amateurs colombophiles de Roubaix à partir du Laboureur, limites de Roubaix jusqu'au bout de la rue de Lille qu'ils donneront deux concours sur Douai le dimanche 11 septembre 1892 chez Louis Foulon rue Monge pays de la chapelle de Beaurepaire. Prix d'honneur 8 beaux lapins aux 8 premiers pigeons vainqueurs, un magnifique lapin sera joué pour une poule à 40 c. Douai le dimanche 2 octobre 1892 chez Jules Legrand cabaretier à la « Tortue » rue du Pile place Carnot, près la fabrique à carreaux, 20 fr. prix d'honneur. 1er prix 5 fr., 2e 4, 3e 3, 4e 2.50, 5e 2.50 6e 1.50, 7e 1.50. Un magnifique lapin sera joué pour une poule à 0,60 c. Les concours seront joués par zone de 5 en 5 secondes de l'avenir du Tilleul 1891.

LES CONCOURS DE TIR

Association amicale des anciens élèves des Frères de Roubaix. — Une soirée intime réunissait hier à 8 heures, au local; les membres de l'association pour la distribution des prix du concours de tir à la carabine organisé par l'Association des anciens élèves des Frères de Roubaix, et dont le but est de fonder une bibliothèque scolaire, en faveur des élèves fréquentant les écoles des Frères. Pendant la période du concours, les membres sociétaires et étrangers n'ont pas fait défaut, aussi le résultat a-t-il répondu largement aux souhaits des organisateurs; il est bon de dire que les lots formaient une attrayante collection; nous donnons ci-dessous les noms des lauréats :

Tireurs étrangers à l'association. — Prix du haut nombre.— 1er prix J. Florin 25 points, 2e id. 24 points, 3e H. Vandaele 24, 4e Provoyeur 21, 5e H. Vandaele 21, 6e A. Beaucarne 23, 7e Bodart 23, 8e Louis Billies 23, 9e Carrette 23 10e Carrette 22, 11e Blondeau, 12e Duthoit, 13e Pollet, 14 Leman. Prix d'honneur : M. Jules Florin.

Sociétaires. — Prix de haut nombre : 1er prix Modeste Delmotte 23 points, 2e Parez 23, 3e M. Delmotte 23, 4e Paul Seynave 22, 5e Joseph Bourdeau 21, 6e Seynave 21 ; 7e J. Bourdeau 21, 8e A. Couthier 20, 9e Joseph Delespaul 19, 10e Parez 19, 11e A. Couthier 19, 12e Léon Deforet, 13e J. Delespaul, 14e Derniest, 15e Léon Odar, 16e Derniest, 17e L. Dutholt, 18e Bara, 19e J. Dossin, 20e Capart, 21e J. Margin, 22e L. Dutholt, 23e Degrieck, 24e Leuridan 7 points.

Prix d'honneur, 1er prix Delmotte Modeste, 2e J. Bourdeau. Prix de belle balle, 1er prix, Joseph Bourdeau, 2e Joseph Delespaul. Un petit concert improvisé et dans lequel plusieurs sociétaires se sont fait applaudir, a précédé la distribution des prix.

ETAT-CIVIL. — *ROUBAIX.* — *Déclarations de naissances du 19 juillet.* — Charles Lesur, rue Pierre-de-Roubaix, 45. — Eudoxie Van Cauwenberghe, rue des Longues-Haies, cour Desrumaux, 42. — Angélina Brabant, rue de la Conférence, 6. — Fremaux. — Alphonse Bauwels, rue de Lille, cour Six, 4. *Mariages.* — Louis Levengle, 27 ans, employé de commerce, rue Turgot, 115, et Eugénie Leuriste, 25 ans, sans profession, rue Dammartin, 77. — Oscar Duforest, 49 ans, marchand de vins, rue de Tourcoing, 74, et Clémence Bataille, 47 ans, sans profession, à Mouveaux. — *Déclarations de décès du 19 juillet.* — Jeanne Mathy, 24 ans 4 mois, ménagère, rue Buffot, 33. — Jeanne Brackelaere, 2 mois, rue d'Estaing, cour de Fourmies. — François Dewilde, 7 mois 8 jours, rue des Vélocipedes, cour Faidherbe, 6. — Pierre Verbracken, 14 ans 8 mois 17 jours, rue Archimède, 41. — Elodie Vanskenkiste, 7 mois 26 jours, rue Labruyère, 93. — Jean Monteyne, 63 ans, cafetier, Place de la Gare 3. — Eugénie Monbron, 22 ans 5 mois, rue de la Lafayette, 5. — Angèle Barremaecker, 6 mois 14 jours, rue des Longues-Haies, 239, cour Dupuiseux, 4. — Louis Desobeeck, 8 mois 5 jours, rue Rossini, 31. — Achille Oudar, 20 ans, sans profession, rue de l'Industrie, 59.

TOURCOING. — *Déclarations de naissances du 19 juillet.* — Andréa Poblon, rue du Dragon. — Léon Vandenduessche, à la Croix-Rouge. — René Arcusma, au Blanc-Seau. — Gaston Bibeck, rue de la Belle-Vue. — Maurice Maertens, rue du Cimetière. — *Mariages.* — Jules Bouillet, 24 ans, employé, et Victorine Harter, 29 ans, mercière. — *Déclarations de décès du 19 juillet.* — Adélande Mompoil, 57 ans, rue d'Anvers. — Clara Delemarre, 7 jours, rue Saint-Joseph. — Marie Houset, 3 jours, rue de la Croix-Blanche. — Jules Debergue, 4 mois, rue Saint-Pierre. — Jeanne Fourlegne, 1 an, rue du Sentier. — Pierre Bouche, 62 ans, fermier, aux Phalempins.

NOTES DE LA MÉNAGÈRE

MENU DU JEUDI 21 JUILLET

POTAGE FINLANDAIS
OMELETTE AUX FINES HERBES
FOIE DE VEAU EN PAPILLOTES
PETITS POIS AU SUCRE
SAVARIN
DESSERT

RECETTES. — *Omelette aux fines herbes.* — Omelette aux fines herbes, faites une omelette au naturel à laquelle vous ajoutez persil et civeite hâchés, faites cuire de même.

BIBLIOGRAPHIE

Le 45e volume de la **Grande Encyclopédie** vient de paraître. Il contient la fin de la lettre D et une grande partie de la lettre E. Le succès croissant que cette œuvre immense obtient auprès du public, aussi bien à l'étranger qu'en France, nous dispense de signaler une fois encore l'abondance, la précision et l'excellence des renseignements de toutes sortes qu'elle donne sur toute branche du savoir humain, de science, de littérature et d'industrie. La *Grande Encyclopédie* va dépasser la moitié de sa publication et peut dès maintenant tenir lieu d'une bibliothèque complète. Dans ce temps où l'instruction se vulgarise si puissamment, elle devient indispensable à tout homme désireux de tenir une place distinguée dans la vie sociale.

Signalons quelques-uns des nombreux articles du 45e volume, que le nom de leurs auteurs, leur actualité, ou leur développement désignent plus spécialement à l'attention du public.

L'histoire et la géographie sont brillamment représentées par les biographies des rois d'Angleterre, les *Edouard* (M. Ch.-V. LANGLOIS), et les belles monographies de l'*Ecosse* et de l'*Egypte* (celle-ci de M. BÉNEDITE).

La science y compte des articles tels que *Dynamite, Electricité, Energie*, signés de noms tels que ceux de l'illustre chimiste BERTHELOT, de MM. SARRAU, JOANNIS, etc. Enregistrons pour l'industrie l'Analyse des *Eaux* de M. Ch. GIRARD, et la fabrication, le commerce, la falsification de l'*Eau-de-vie*, par M. LABRÉTÈRIER.

Parmi les questions